

Oyem/Education/Rentrée des classes 2018-2019...

L'heure est encore aux inscriptions et réinscriptions



Photo : PME

La proviseure du lycée d'Excellence, Michèle Flore Ntsame Etoughe.



Photo : PME

Phase d'inscriptions et de réinscriptions au lycée Richard Nguema Bekalé.



Photo : PME

Quelques élèves venus s'enquérir de leurs situations.

PME
Oyem/Gabon

ANNONCEE par le Ministère de l'Education nationale pour le lundi 1er octobre, la rentrée des classes n'est pas encore effective à Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Jusqu'à hier, mardi, l'heure était encore aux inscriptions et réinscriptions, dans les établissements primaires et secondaires publics.

Au lycée Richard Nguema Bekalé, le plus grand de la province, des personnels administratifs étaient en train de procéder aux formalités d'usage avec quelques parents d'élèves. Les inscriptions et réinscriptions se font à 10 000 francs et l'uniforme scolaire (pantalon ou jupe, chemisette, polo) ainsi que

la tenue de sport sont vendus sur place à 25 000 francs.

Des prix jugés exorbitants par certains parents en ces temps de crise économique. De plus, ces derniers n'ont pas manqué de remettre en cause la qualité de « ces tenues qui ont été achetées par les responsables d'établissement à moindre coût à Kyè-Ossi, au Cameroun. Ils viennent nous les imposer à ces prix », a dénoncé un parent d'élève. C'est la semaine prochaine, si toutes les conditions pédagogiques et administratives sont réunies, que certains personnels rencontrés, projettent une éventuelle prise de contact avec « les quelques enseignants disponibles et les premiers élèves ». Il en est de même au collège d'enseignement secondaire (CES) Edouard Ekogha Mengue, où les formalités



Photo : PME

Ici, on se bouscule pour avoir une tenue.

administratives se poursuivaient jusqu'à hier. Selon un responsable de l'établissement, qui a requis l'anonymat, la rentrée administrative programmée pour le lundi 17 septembre, a été perturbée par « une note fictive qui interdisait la poursuite des opérations des

inscriptions et réinscriptions dans l'ensemble du pays ». Ce qui fait en sorte que, selon lui, beaucoup de parents n'ont pas daigné faire un tour dans les établissements scolaires de leurs enfants.

Au lycée d'Excellence d'Oyem, la proviseure Mi-

chèle Flore Ntsame Etoughe a indiqué que la rentrée a été timide dans son établissement. Ce n'est qu'hier que ses collaborateurs ont commencé à recevoir de nombreux parents, venus s'enquérir de la situation de leurs enfants. Elle n'a pas manqué de « de-

mander aux parents et élèves qui hésitent encore, de se presser et de venir remplir les formalités d'inscriptions et de réinscriptions conformément aux dispositions prises par le ministre de l'Education nationale ».

Dans le primaire également, rien n'a bougé. Le directeur de l'école provinciale d'Oyem (Epo) avait une rencontre de prise de contact hier, en fin de matinée, avec les enseignants présents dans la ville. A l'autre bout de la barrière, à l'école d'Application, il n'y avait pas trace d'un seul élève dans la cour. Il en ressort que plusieurs chefs d'établissement, enseignants et élèves sont encore occupés par la campagne des élections couplées des législatives et des locales, dont le premier tour est prévu le samedi 6 octobre prochain.

... et commerce des aliments cuisinés

Le marché de La Foire de plus en plus boudé par les usagers



Photo : Chris OYAME

Tout comme celui-ci, les bars-restaurants de La Foire ne sont plus très fréquentés à cause de la flambée des prix.



Photo : Chris OYAME

Même les terrasses n'attirent plus grand monde.



Photo : Chris OYAME

Ce plat de chenilles au manioc par exemple, coûte aujourd'hui 1 000 francs, contre 500 francs il y a environ un an.

CO
Oyem/Gabon

La flambée des prix en serait la principale cause.

LE marché situé au centre ville d'Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, communément appelé "La Foire", est un espace commercial ouvert au public tous les jours de la semaine. Jadis, ce lieu ne désemplissait quasiment pas, de l'aurore jusqu'à tard dans la nuit,

dès son ouverture officielle dans les années 2000. D'autant qu'il était très fréquenté aussi bien par les Oyémois que par les touristes de passage ou résidant pour quelque temps dans la principale ville du Septentrion. Une véritable ambiance de... foire y régnait en permanence.

Mais depuis quelques années, La Foire d'Oyem n'est vraiment plus celle que beaucoup ont connue autrefois. Tant elle paraît de plus en plus boudée par de nombreux usagers qui

se plaignent de la flambée des prix qui y sont désormais pratiqués par les vendeuses des plats.

« Avant, nous mangions un gros plat de viande de brousse ici à 500 francs. Mais depuis quelque temps, ce n'est plus possible. Un tel plat coûte aujourd'hui 2500 ou 3000 francs », se désole Nguema Mintsa.

Jeanne Oyissi, elle, affirme que « quand j'avais beaucoup d'invités lors d'une fête à la maison, je partais acheter plusieurs plats à La Foire. Parce que les prix étaient bas. Maintenant,

tout est cher et je ne peux plus le faire. »

Les plats vendus étaient composés de la viande de brousse, du poisson d'eau douce et des légumes, cuisinés à toutes les sauces et sous forme de paquets. Il y avait également d'autres produits sauvages tels les chenilles, vers de palmier, figues, etc.

A côté de ces mets locaux, il y avait le Malamba, une célèbre boisson alcoolisée obtenue localement à partir du jus de canne à sucre, ainsi que des boissons occidentales. Alcooli-

sées ou non. Une atmosphère surtout propice aux vacanciers qui pouvaient alors y passer de nombreuses heures entre amis.

Interrogée sur la flambée des prix dont se plaignent les clients, Germaine, l'une des commerçantes, explique que la cherté commence chez les fournisseurs (chasseurs et pêcheurs) qui leur livrent la viande de brousse et le poisson : « Lorsque nous achetons une gazelle ou un porc-épic à 15 000 francs ou 20 000 francs, nous

n'avons pas un grand bénéfice, puisqu'il faut aussi ajouter le prix des ingrédients. »

Les commerçantes doivent, en outre, faire face aux frais de transport lorsqu'elles sont obligées d'aller se ravitailler dans les villages éloignés de la ville. En sus du loyer des boxes qu'elles occupent et des factures d'eau et d'électricité. Des contraintes qui, estiment les restauratrices, n'étaient pas celles de leurs devancières d'il y a cinq, dix ans ou plus.